

M. PIGEON Christophe

Aclou , le 31/01/2023

33 Rue des Bruyères

27800 ACLOU

Résident d'Aclou depuis 2014, j'ai toujours pensé que la « Rue de la Mairie » faisait partie du domaine public. En effet, la rue est entretenue et dessert plusieurs maisons ainsi que la Mairie.

Les éléments mis à notre disposition indiquent que des actions avaient été entreprises en 2000 puisque le propriétaire de l'époque était visiblement disposé à céder cette rue à la commune. Il est surprenant que les démarches n'aient pas abouties.

Je ne comprends pas comment, lors du changement de propriétaire de la maison concernée, les élus en poste lors de cette vente ne soit pas intervenus. De plus comment a-t-on pu changer le nom de la route pour qu'elle devienne « Rue de la Mairie » si la commune n'en n'était pas la propriétaire ?

Il me paraît donc indiscutable que cette route revienne dans le domaine public